

Vers une gestion écologique de nos cimetières.

L'obligation d'abandon de l'usage des pesticides, d'ici 2019 impose aux communes de modifier leurs pratiques. Il sera donc impossible d'obtenir, avec des moyens de substitution, un résultat d'entretien équivalent à nos cimetières minéraux traités chimiquement, du moins pas sans engendrer un surcoût important lié aux besoins de main d'œuvre et au prix des machines alternatives.

Un fait s'impose comme une évidence : pour changer la gestion des cimetières, il va falloir « faire autrement » et accepter que le résultat soit différent.

Au lieu de lutter contre la nature spontanée, intégrons-la.

Au lieu d'arracher et de refuser, plantons et acceptons.

Au lieu de changer de comportement, faisons évoluer nos mentalités.

Dans les pays nordiques, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande Bretagne et dans bien d'autres pays, les cimetières sont des lieux de promenade végétalisés, des parcs avec des bancs. Le calme régnant dans les cimetières, la présence de la vie végétale et des fleurs sauvages ou horticoles incitent le public au recueillement.

Concrètement, plusieurs changements vont être opérés dans nos cimetières et des essais entrepris comme l'engazonnement de certaines allées, comme l'ensemencement des plantes rampantes ou tapissantes entre les tombes, comme la gestion différente des pelouses en attente d'inhumation, comme la végétalisation des aires de dispersion des cendres et des murs d'enceinte.